

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2011

L'an deux mille onze, le vingt-deux février le Conseil Municipal de la Commune d'Arenthon, dûment convoqué le quinze février deux mille onze, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain VELLUZ, Maire.

Etaient présents : MM. A.VELLUZ, C.MOENNE, P.ROUSSEAU,
M. MOLINA, J.BROUARD
MMES C.COUDURIER, M.VIGNE, A.COLLOMB, J. FREMEAUX,
M.MARCAULT

Absents Excusés : MM. J. BOEX, B. MOREL, N. TARDIF donne procuration à Mr A. VELLUZ
MME C. BOEX donne procuration à Mme M. MARCAULT

Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2011
- URBANISME
- CONVENTION DE PARTENARIAT : CNFPT et COMMUNE
- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – COMMUNE LA ROCHE SUR FORON / COMMUNE ARENTHON
- BAIL LOGEMENT ECOLE
- INDEMNITES POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES
- EMPRUNT À REALISER – REMBOURSEMENT ANTICIPE PORTAGE POUR LE BATIMENT DE LA FRUITIERE À L'EPF 74
- RAPPORT ETABLI PAR CHAQUE COMMISSION CONCERNANT LES TRAVAUX EN COURS
- ROLE DES ELECTIONS
- QUESTIONS DIVERSES

S E A N C E

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 10 Janvier 2011

URBANISME

La commission du 20 Janvier 2011

- ❖ CU d'information : donne un avis favorable

Etude Notariale PUTHOD VIOLLAZ
Terrain appartenant à M. FLOQUET Roland
Hameau « chez Verdet »
Superficie terrain : 2 820 m²
Zone UC

Vente Parcelle

Office Notarial de la Libération
Terrain appartenant à M. MIRIMANOFF
Hameau « Les Chars »
Superficie terrain : 2 994 m²
Zone NC

Vente Parcelles à Mr CATTANEO

- ❖ Permis de Construire : donne un avis favorable

M. MOSSUZ Gérard
Hameau « Chevilly »
371, Route de Creulet – A côté habitation
CHARLET Claude -
En face habitation AGNIER Lionel
Superficie terrain : 1 600 m²
Zone UC

Agrandissement d'une Habitation

- ❖ Déclaration préalable : donne un avis favorable

M. MARQUET Gérard
Hameau « Chez Chanrou »
89, Route des Chars- En face du lotissement
de Chanrou – propriétaire METRAL
Superficie terrain : 3 975 m²
Zone UC

Ravalement de façades

M. SUEL Christian
Hameau « Chez Dumonal »
147, Chemin des Ornay – Après habitation Jaillot
Christian – en face habitation BESSON Henri
Superficie terrain : 2 400 m²
Zone UC

Création abri de jardin + pose piscine en remplacement piscine semi-enterrée

La commission du 9 Février 2011

- ❖ CU d'information : donne un avis favorable

Etude Notariale MARTIN PICOLLET-CAILLAT
Terrain appartenant à la succession
LANOVAZ Joseph Hameau : « les Sablons »
Superficie : 1 737 m²
Zone NC

Vente parcelle à DEFFAYET Jean-François

CONVENTION DE PARTENARIAT : CNFPT et COMMUNE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Commune a reçu un courrier émanant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) relatant que les besoins en formation des collectivités territoriales et de leurs agents sont en croissance significative, compte tenu en particulier de l'évolution de leurs missions.

Afin de proposer une réponse adaptée à cette légitime demande, la Délégation Rhône-Alpes Grenoble a augmenté et diversifié ses actions de formation donnant lieu à une contribution des collectivités hors cotisation.

La législation exige, que les échanges de prestations, avec contrepartie financière, réalisés entre organismes publics, donnent lieu à passation de convention.

Monsieur le Maire donne lecture, aux membres de l'assemblée, de la convention de partenariat.

*Le Conseil Municipal,
Après délibération,
À l'unanimité*

ACCEPTE les termes de la convention mentionnée ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous les actes s'y référant.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – COMMUNE LA ROCHE SUR FORON / COMMUNE ARENTHON

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que l'éveil musical a été reconduit auprès des élèves de l'Ecole Primaire Benoît Chamoux à Arenthon pour l'année scolaire 2010/2011.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du projet de la convention de mise à disposition, par la Commune de La Roche sur Foron, de Madame BOFFEL Nadine en qualité d'assistante d'enseignement artistique, au profit de la Commune d'Arenthon, et ce, en vue d'exercer les fonctions d'enseignante d'éveil musical.

*Le Conseil Municipal,
Après délibération,
À l'unanimité*

- **ACCEPTE** les termes de la convention mentionnée ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

BAIL LOGEMENT ECOLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, selon délibération N° 39, en date du 02 juin 2009, l'appartement sis à l'école primaire Benoît Chamoux a été loué à Madame Marie-Noëlle GUITTET, employée auprès de la Collectivité.

Monsieur le Maire rappelle également que selon le bail établi, la révision du loyer est effectuée, chaque année, selon l'indice de référence des loyers paru avant la date de la révision.

Monsieur le Maire indique que selon délibération N° 43, en date du 04 octobre 2010, la provision pour charges relatives aux dépenses de chauffage avait été fixée à la somme de quarante euros (40.- €).

Monsieur le Maire mentionne aux membres de l'assemblée que selon l'indice de référence des loyers, paru au quatrième trimestre 2010, une augmentation de 1,45 % peut être appliqué.

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer le loyer principal à la somme de TROIS CENT SOIXANTE et ONZE euros 08 centimes (371.08 €) pour la période du premier avril 2011 au 31 mars 2012.

Il propose également de maintenir le montant de la provision mensuelle pour charges à QUARANTE euros (40.- €).

le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire et **FIXE** :

- le loyer à la somme de TROIS CENT SOIXANTE et ONZE euros 08 centimes
- la provision mensuelle pour charges de chauffage à QUARANTE euros.

INDEMNITES POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose au Conseil que, selon circulaire préfectorale N° 2010-23, en date du 21 janvier 2011, le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales a été revalorisé.

En conséquence, Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que le plafond indemnitaire applicable est de 119,55 euros pour un gardien ne résidant pas dans la Commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Il rappelle au Conseil que cette somme constitue un plafond en dessous duquel il demeure possible à ce dernier de revaloriser à son gré les indemnités actuellement inférieures à celui-ci.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE, d'attribuer la somme de 119,55 euros au titre des indemnités de gardiennage des églises communales pour l'année 2011.

EMPRUNT A REALISER

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que selon délibération N° 53, en date du 06 décembre 2010, le Conseil a décidé de contacter, auprès du Crédit Agricole des Savoies, un emprunt de la somme de 600 000.- euros, au taux de 3.32 %, dont le remboursement s'effectuera à partir du 15 mars 2011, par une première échéance réglée le 15 juin 2011, les échéances suivantes se succédant annuellement jusqu'au 15 mars 2031, la durée du prêt étant de 20 ans.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que les échéances de remboursement sont trimestrielles et non annuelles.

*Le Conseil Municipal,
Après délibération
A l'unanimité*

PREND NOTE de cette précision, à savoir que la périodicité des échéances est trimestrielle et non annuelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Epicerie : Le nettoyage de la cuve du fuel a été fait, il a été découvert des impacts dans celle-ci. Des devis ont été faits pour un changement de cuve. Ces devis sont intéressants mais en comptant le terrassement ceci revient trop cher à la commune. Il a été décidé que la cuve sera plastifiée avec une garantie de 10 ans.

Des devis sont en cours pour repeindre les boiseries des bâtiments communaux.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Fossés – Voirie

- ❖ Reprise du chemin des Ornay au printemps prochain.
- ❖ Rencontre prévu avec le technicien de la CCPR , pour l'étude de l'implantation d'un tri sélectif au niveau de l'immeuble l'orchidée.

Sécurité

- ❖ Remise en fonctionnement de l'afficheur de vitesse Fin Mars

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les arbres dangereux près du city stade ont été coupés, et remplacé par quatre arbres fruitiers .

Une réunion aura lieu le Mardi 8 Mars à 10h30 à la Communauté de Communes concernant la Voie Verte Léman – Mont-Blanc (piste cyclable) organisé par le Conseil général. Objet de la réunion : point sur l'avancement du projet et emplacement du tracé pour notre secteur.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole : Un don important de matériels informatiques a été fait par des parents d'élèves (Mr et Mme BONVIN). Un courrier de remerciement de la mairie va leur être envoyé.

Périscolaire : résultat de l'enquête pour la périscolaire auprès des parents d'élèves plutôt satisfaisant. Le point à été fait entre la cantine et 1001 repas.

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

- ❖ **Journées jeunesse** : elles se dérouleront du 28 février au 2 Mars et du 7 au 9 Mars 2011.
- ❖ **Journées nettoyage de la commune** : 8 et 9 Avril prochain.
Un casse-croûte sera organisé par l'association chasse après le nettoyage du 9 Avril.
Des invitations vont être envoyées.

Communication :

- ❖ **Site internet** : opérationnel

COMMISSION SOCIALE

- ❖ **Epicerie** : Réunion le lundi 7 Mars à 14 h avec Chantal, Janet, Irène et Mme Bene
- ❖ **Marpa** : Visite d'une MARPA dans l'Ain prévue le 25 Mars
Résultats enquête présentés au comité de pilotage le 14 Avril
- ❖ **Repas des Aînés** : 3 avril
- ❖ **Journées formation Croix-Rouge** : 28 inscrits
 - 14, 16, 21 Mars
 - 13 et 14 Mai

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Bibliothèque

- ❖ L'exposition photo « la nature à notre porte » s'est très bien déroulée.
- ❖ Une rencontre avec un auteur Jean-Noël BLANC a eu lieu. Ce rendez-vous a attiré un nombre important de personnes intéressées par le thème concerné. Beaucoup de personnes sont venues Exposition de Mer et Montagne du 26 Mars au 2 Avril.

SM3A

Présentation du périmètre d'étude de la future zone natura 2000 sur l'espace borne pont de bellecombe.

DIVERS

- **SIVU** :
 - Ouverture le 7 Mai.
 - Inscription à Bulle d'Eau dernier délai 24 Avril
 - Championnat régional 20 et 21 Août
 - Le sivu recrute.
 - Le 31 Mars vote du budget : augmentation de la participation des communes et des entrées.
 - Une évolution du système des douches va être prévue ainsi qu'un investissement pour les jeux et la pataugeoire.

DATES À RETENIR

- Mercredi 23 Février : 20h30 en Mairie d'Arenthon : PADD – Approbation du Conseil
- Vendredi 25 Février : 19h30 Salle Polyvalente de Scientrier : Repas Arenthon – Scientrier
- Lundi 28 Février : 17h30 en Mairie d'Arenthon : Remise du rapport diagnostic énergétique présenté par le Cabinet CLERC Ingenuity + SYANE.
- Mardi 1^{er} Mars : 20h30 en Mairie d'Arenthon : Commission Finances : Budget 2011
- Jeudi 3 Mars : 19h en Mairie d'Arenthon : PLU Réunion de Travail avec M. SALAMA
- Jeudi 3 Mars : 19h45 en Mairie d'Arenthon : PLU Réunion de Travail avec Mme Vaudey
- **Jeudi 3 Mars : 20 h 30 en Mairie d'Arenthon : PLU Réunion de travail + M. ESPARGILIERE**
- Vendredi 4 Mars : 20 h 00 Maison des Associations : Réunion Publique : PADD
- Lundi 7 Mars : 14h en Mairie d'Arenthon : Travaux Epicerie : Chantal, Janet + Irène + Mme Bene (Stil)
- Vendredi 11 Mars : 8h30 CCPR : Alvéole = Christian
- Mardi 22 Mars : 9h30 en Mairie d'Arenthon : Commission Impôts directs
- Vendredi 25 Mars : 20h00 Salle communale : Réunion publique : PADD
- Mardi 29 Mars : 8h30 à Cornier : SCOT – CCPR
- Mardi 29 Mars : 20h00 Maison des Associations : CCPR – Conseil Communautaire
- Dimanche 3 Avril : 12h00 Maison des Associations : Repas des Aînés
- Lundi 4 Avril : 20h30 Mairie d'Arenthon : Conseil municipal : Vote du budget 2011
- Samedi 9 Avril : 8h00 Mairie d'Arenthon : Journée Nettoyage

Séance levée à 23 h 00

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Alain VELLUZ,

Affiché /02/2011